

Publié le 7 mars 2025

L'économie mixte, un modèle attractif pour la gestion des services de l'eau et de l'assainissement

La question de l'eau est un enjeu croissant, désormais considéré au plus haut niveau politique, par le double phénomène de la raréfaction des ressources et de la complexification de sa gestion, sur fond de transition écologique. Les collectivités compétentes en la matière font ainsi face à des problématiques de maîtrise et de financement des outils de gestion de l'eau, auxquelles l'économie mixte permet de répondre.



Début 2025, 52 Epl exercent dans la gestion des services de l'eau et de l'assainissement, dont 48 opèrent en activité principale. Sur ce total sont comptabilisées 21 Spl, 11 Sem et 20 SemOp. Les différentes composantes de la gamme des Epl ont chacune trouvé leur place, à un niveau d'équilibre inédit dans un domaine de l'économie mixte locale. Outre les sociétés d'aménagement hydriques régionales implantées historiquement sur le territoire sous forme de Sem se sont ajoutées plusieurs Spl, pour les collectivités locales souhaitant un contrôle total sur l'activité dans un secteur stratégique, et de nombreuses SemOp, qui permettent une coopération renforcée entre des collectivités locales et des opérateurs privés.

Un double enjeu à la charge des collectivités territoriales

Lire aussi

[Arnaud Bazire \(Suez\) : « Dans les SemOp, les élus deviennent nos alliés »](#)

[objectifs »](#)

Comme l'a rappelé Arnaud Bazire, directeur général de Suez Eau France, dans un entretien avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales en juin dernier, la question de l'eau a pris depuis quelques temps des tournures politiques que le recours à l'économie mixte locale permet de mettre à distance. Sem, Spl ou SemOp, les collectivités territoriales peuvent s'appuyer sur différents outils à leur main et adaptés aux spécificités de leurs territoires.

Les sécheresses successives ont conduit à l'élaboration d'un Plan Eau au plus haut niveau de l'Etat et les conflits internationaux interrogent quant à la souveraineté qui y est exercée. En parallèle, les collectivités territoriales font face aux problématiques de financement, la prise en charge des services de l'eau étant gourmande en capitaux et la rentabilité incertaine (baisse des volumes, protection des cours etc.).

Les réponses plurielles de l'économie mixte dans l'eau et l'assainissement

Lire aussi

[Spl Eau du Ponant : un modèle atypique pour gérer l'eau potable du Nord Finistère](#)

L'économie mixte locale, en permettant aux collectivités territoriales de s'associer entre elles et/ou avec des partenaires privés, leur propose ainsi des solutions. Au même titre que la Sem et la Spl, la SemOp est attractive pour le secteur, qui est celui ayant le plus recours à cet outil : de 12 SemOp en 2019, 20 sont en activité actuellement, soit un rythme de 1 à 2 créations par an. Les différentes configurations potentielles séduisent les collectivités territoriales qui sollicitent de plus en plus ces opérateurs et leur confient des projets de grande envergure.

Les capitaux mobilisés pour les Epl exerçant principalement dans les services de l'eau sont ainsi passés de 74 millions d'euros à 105 millions d'euros, renforçant leur assise financière. En termes de volumes d'activité, le modèle fonctionne ; le chiffre d'affaires des Epl de l'eau et de l'assainissement est passé de 484 millions d'euros en 2019 à 716 millions d'euros en 2024. Il s'agit d'une hausse de 3,7% par an en moyenne pour ces Epl qui emploient aujourd'hui près de 2 500 salariés en France.

[En savoir +](#)